

Groupe de travail

"Promouvoir l'exportation du miel de Madagascar"

lundi 27 janvier 2003

COMPTE RENDU

INTRODUCTION

Suite à l'atelier du 27 janvier (voir compte rendu), un certain nombre d'organisations ce sont retrouvées pour préciser les actions identifiées, désigner les responsables et établir un calendrier.

Il est entendu que les participants s'engagent à impliquer d'autres personnes et institutions potentiellement intéressées. Comme il s'agit d'un groupe informel, d'autres pourront rejoindre les travaux en cours de route, s'ils le souhaitent de même que les actions pourront évoluer selon la volonté des participants.

Sur proposition de la Sté SIGMA, le groupe a choisi comme nom celui de **Tantely MAMI** (Tantely Malagasy pour le Marché International).

Le présent Compte Rendu est une synthèse des débats. En annexe du présent compte rendu vous trouverez le plan d'action complet proposé et amendé par les participants avec les priorités identifiées et les responsables pour chaque action.

COMPTE RENDU DES DEBATS

Les facteurs de blocage

OBJET	OBSERVATIONS
Plan de surveillance des résidus à réaliser avant le 31 mars	<ul style="list-style-type: none">- C'est la DSV qui certifie le laboratoire de référence national ou étranger pour les analyses- Il faudra solliciter une mission d'inspection de Bruxelles (attention aux contrôles inopinés sur les autres filières!)- L'UE n'a pas de barrières tarifaires ni de quota pour les produits des pays ACP- Appui UE : au CTHT (fruits, apiculture) mais pas d'appui du STABEX- Labos à Mada pour analyses sur miel : CNRE, DPV, Pasteur, Min. Commerce, Université
Freins auprès des apiculteurs	<ul style="list-style-type: none">- Nécessité d'améliorer les techniques de production- Mise en place de mielleries- FERT-LPM : activité pilote au Menabe à l'avenir- AFDI : appui à une Union d'apiculteurs, démarche qualité
Maîtrise de la production : quantité et qualité Mode opératoire labos à améliorer	
Approché qualité à mettre en place	NB : approche genre = tenir en compte les femmes tant le processus de développement ; approche différenciée = disposer d'outils qui permettent d'approcher toutes les catégories sociales
Manque d'une politique nationale en faveur de l'apiculture	
Manque de traçabilité des produits	
Nécessité d'une politique de crédit pour la filière	

Mise à jour de la législation malgache	
Nécessité d'améliorer le matériel biologique national (abeilles)	- Sélection → OUI - Importation d'abeilles → NON : à proscrire - L'abeille malgache est docile et indemne de maladies graves : elle est à préserver - "Interdire" l'importation de miel pour éviter import maladies
Besoin d'assistance d'un expert maîtrisant les techniques et le marché international	
Coordination des projets d'exportation à maîtriser	- La qualité du miel exporté doit être irréprochable, le marché ne pardonne pas les tricheries

Autres questions abordées

Faut-il privilégier les groupements d'apiculteurs qui s'organisent pour améliorer leurs production ou bien faut-il appuyer l'émergence d'apiculteurs professionnels individuels? En fait, les deux approches peuvent être suivies. Chaque institution d'appui est libre de choisir l'approche qu'elle préfère.

Est-ce que le miel malagasy est compétitif à l'export? Le prix du miel sur le marché international varie entre 1,5 et 3 USD le Kg, selon la qualité, soit entre 9.300 et 18.600 FMG (prix FOB Tamatave). Les participants considèrent que ces prix sont rémunérateurs.

Comment impliquer les producteurs dans ce que nous avons l'intention de faire? Il faudrait responsabiliser les producteurs par rapport à la qualité requise par le marché. Pour obtenir une qualité export, il faudrait d'abord appliquer les normes de qualité sur le marché intérieur. Mais, est-ce que cela n'empêcherait pas les producteurs traditionnels de poursuivre selon leurs pratiques? Il faut savoir qu'il est impossible d'interdire la cueillette ou une production avec ruches traditionnelles. A qui devraient s'appliquer les normes et comment les appliquer sur le marché intérieur?

Quelle stratégie adopter pour structurer l'offre? Une approche régionale paraît pertinente (concentrer géographiquement les efforts). Les producteurs doivent être sensibilisés au rapport prix/coût de production à comparer avec d'autres filières.

Le groupe de travail n'est pas seulement là pour des actions de lobbying – par ailleurs nécessaires – mais véritablement pour promouvoir l'export.

Les participants à la rencontre sont intéressés à participer à la rencontre que le CITE organise du 19 au 21 février : expo-vente, vidéos sur techniques, tables rondes professionnelles.

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL : Tantely MAMI

Inscrits :

Sigma

LDI

Ministère du Commerce – Service du conditionnement

Bureau des Normes à Madagascar

SAHA

LPM

FERT

ESSA

AFDI

CITE

Université – Faculté des Sciences – Laboratoire de biologie et écologie végétale

Chambre d'Agriculture

Division Apiculture – Direction Générale de l'Elevage

Dr Jean Joseph Andriamananoro

CNRE

SAF-FJKM

DSV

DPV-SPCP

Autres acteurs impliqués :

Délégation Commission Européenne

SCAC

PSDR – Direction Nationale

Institut Pasteur – Laboratoire de micro-biologie

FLM (église luthérienne)

A contacter :

Chambre de commerce

USAID

Direction des normes et de la qualité – Min. Commerce

DRAH – Min. Elevage

DAPP – Min. Agriculture

Liste des participants 06 février 2003

Nom	Prénom	Fonction	Organisation	Adresse
MONG	Yves	Chef de Département Environnement et Qualité de la vie	CNRE	22-264-69 cnre@dts.mg
RANDRIANATORO	Hery	Chimiste	CNRE	id
RAVONIZARY	Christine	Chimiste	CNRE	id
RAKOTOSALAMA	Ralanto Zaholisoa	Agronome	interessée	22 657 99
RANDRIAMBOLOLONA	Solange	Spécialiste en développement rural au PSDR Faritany Antananarivo	PSDR	22 688 65 Anosimasina
RAZAKANIRINA	Daniel	Enseignant - Chercheur	ESS Agronomiques	033 11 291 90
RAMAMONJISOA	F. Lala	Enseignant - chercheur	Fac Science – Département de Biologie et Ecologie Végétale	032 04 333 35
AUBLET	Anne Sophie	Coopérant Agronome	AFDI Manakara	72 21689 afdi.manakara@wanadoo.mg
RANAIVOJAONA	Raymond	Consultant	Chambre d'Agriculture	22 651 29
RAZAFIMANANA	Mahefa	Chef Projet	SIGMA	22 553 20 Lot IVC 24 Ambatomitanga
RALAMBORANTO	Fanja	Chargé de mission sud	AFDI	B.P 590 Tana 22 527 44
ALLAB	Claude	Coordinateur National	AFDI	id
RANOROMALALA	Elisé Alexandrine	Chef de division Apiculture à la Direction générale développement de l'Élevage et de la Pêche	Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche	22 400 11
RAKOTO	Mamitiana	Responsable BNM	Ministère de commerce	22 279 70

REISS	Denis	Chargé de Programme Développement Rural	DCEM	22 242 16
MORGANTI	Nicola	AT Filières	Intercoopération SAHA	22 681 66 / 611 72 saha.filiere@iris.mg
RAJAOSAFARA	Christian	P-DG	SIGMA	
JENN-TREYER	Olivier	Coordinateur de Programme	FERT	fert.oliverjt@wanadoo.mg
Tsiknaki	Chrissoula	AT	Projet MADSUP Université d'Antananarivo	Université 22 269 48 chrissoula@simicro.mg
RAKOTONDRAVONY	Françis	Chimiste	Labo DPV/Min Agri	22 402 09 spcplabo@dts.mg B.P 1042 Nanisana
RAZAFIADJAVOLA	Lala	Chef Projet Agro Alimentaire	CITE	lala@cite.mg CITE Ambatonakanga
DEGIOVANNI	Gérard	Consultant	Core advice	Hotel Hilton Mada 032 04 772 41
FRANCART	Jean Yves	DG	L.P.M	pepiniere.mania@dts.mg 033 11 050 76